



Université Mohamed Premier – Oujda
Ecole Supérieure de Technologie
Nador

Appel à Communications

Ecole Supérieure de Technologie de Nador

En collaboration avec :
Laboratoire des Études Juridiques, Politiques et Économiques
Faculté Poly – Disciplinaire de Taza

Équipe de recherche en management, communication, marketing et tourisme (MCMT)
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion – Fès

Forum des Économistes Marocains

Organisent la 2^{ème} édition du colloque international
Territoires, Petites Entreprises et Économie Sociale et Solidaire

20- 21 décembre 2023

Contact

colloque.entrepreneuriat.2023@gmail.com

Argumentaire : Ces dernières années ont vu l'écllosion de recherches portant sur la dimension territoriale de l'économie sociale et solidaire. L'ensemble des travaux réinterroge deux catégories d'analyse ; celles du champ de l'Economie Sociale et Solidaire et celles du Territoire. En effet, depuis le début des années 2000, l'Economie Sociale et Solidaire est en plein essor, du fait de la multiplication des crises dans les différents champs de l'activité économique, de la diffusion des tendances structurelles au ralentissement de la croissance et de la montée du chômage. La variable Territoriale fournit un terrain à des interrogations en termes de dynamiques de proximité, d'externalités des territoires, d'économies d'agglomérations, de gouvernance des relations économiques dans une perspective d'institutionnalisation territoriale. En matière économique et sociale, il est peu de questions qui ne soient aujourd'hui posées en référence à la notion de territoire. Le présent colloque s'assigne la mobilisation des études théoriques et empiriques sur les interactions entre économie sociale et territoire, et la place de l'économie sociale et solidaire dans le développement local et dans les recompositions multidimensionnelles des politiques territoriales.

A ce titre, l'innovation sociale, la modernisation des dispositifs de lutte contre la pauvreté et l'exclusion apparaissent comme des défis majeurs. La place accordée à l'Entrepreneuriat social et à l'économie sociale et solidaire fait que des institutions et des pratiques innovantes tentent d'y apporter des réponses. Partout dans le monde, on s'attache à trouver de nouvelles modalités de collaboration entre les acteurs publics et les entrepreneurs sociaux. L'Economie Sociale et Solidaire se doit aujourd'hui d'apporter des réponses concrètes aux grands enjeux du développement territorial ; favoriser l'innovation, encourager l'Entrepreneuriat et renforcer l'attractivité des territoires. Les collectivités territoriales tentent de concilier cohésion sociale et développement économique en renforçant l'attractivité de leurs territoires. À la croisée des politiques publiques et du marché, les entreprises sociales cherchent à conjuguer efficacité économique et finalité sociale dans le sillon de l'économie sociale et solidaire.

A: Les Axes du colloque :

- L'Entrepreneuriat social et la promotion du développement socio – économique des territoires ;
- L'Entrepreneuriat social – innovation sociale ;
- Entrepreneuriat social et développement durable des territoires ;
- Economie Sociale et Solidaire et l'attractivité des territoires ;
- Le Rôle des acteurs locaux dans le développement socio – économique.
- Tourisme social et dynamique de l'économie sociale et solidaire
- Tourisme social et attractivité territoriale
- Marketing des organisations de l'économie sociale et solidaire
- Financement des activités de l'économie sociale et solidaire

Les axes présentés ci-dessus ne sont pas bien évidemment exhaustifs. Des contributions aussi bien théoriques qu'empiriques abordant d'autres dimensions de l'entrepreneuriat social seront considérées.

B: Ateliers pour étudiants :

- Atelier de recherches pour les doctorants.

- Atelier de sensibilisation à la culture entrepreneuriale pour les étudiants de l'EST – Nador.

C: Comité d'organisation :

- **Mohamed Atounti**, Directeur de l'Ecole Supérieure de Technologie- Nador.
- **Ahmed Faize**, Directeur Adjoint de l'Ecole Supérieure de Technologie.
- **Fouad El Otmani**, Secrétaire général de l'Ecole Supérieure de Technologie - Nador.
- **Abdelhakim Eljaddaoui**, Faculté Poly disciplinaire de Taza
- **Abderazak El hiri**, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales – Fès
- **Abderrazzak EL Abbadi**, Ecole Nationale du Commerce et de Gestion, Fès
- **Adil Chtioui**, Ecole Supérieure de Technologie – Nador
- **Ahmed Benjelloun**, Ecole Nationale du Commerce et de Gestion, Fès
- **Ali El Kihel**, Ecole Supérieure de Technologie – Nador
- **Aziz Hmioui**, Ecole Nationale du Commerce et de Gestion, Fès
- **Badr Bentalha**, Ecole Nationale du Commerce et de Gestion, Fès
- **Bouchra Rajouani**, Ecole Supérieure de Technologie, Meknès
- **Fatima Zahra Majidi**, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales – Fès
- **Fouzia Majidi**, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales – Oujda
- **Hafida Nia**, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales, Mohammedia
- **Hamza Touzani**, Ecole Nationale du Commerce et de Gestion, Fès
- **Hanae Ait Hattani**, Ecole Nationale du Commerce et de Gestion, Fès
- **Hicham Attouch**, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales, Souissi Rabat
- **Imane Chahdi**, Ecole Nationale du Commerce et de Gestion, Fès
- **Imane Hssini**, Ecole Supérieure de Technologie – Nador
- **Jamal Sekali**, Ecole Supérieure de Technologie – Nador
- **Lhoussaine Alla**, ENSA, Fès
- **Loubna Belmourd**, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales, Souissi Rabat
- **Meryem Alaoui**, ENSA, Fès
- **Mohamed Ali Boulaich**, ENSA, Fès
- **Mohamed El Fissaoui**, Ecole Supérieure de Technologie – Nador
- **Mohammed Ben Amar**, Ecole Nationale du Commerce et de Gestion, Fès
- **Mohammed Bendahmane El Idrissi**, Faculté Poly – Disciplinaire du Taza
- **Nabil Alami**, Ecole Supérieure de Technologie – Nador
- **Nadia El Abbas**, Ecole Supérieure de Technologie – Nador
- **Najib Zerrad**, FS, Fès
- **Omar Zahraoui**, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales – Oujda
- **Said Bacroume**, Ecole Supérieure de Technologie – Nador
- **Samar Tahifa**, Faculté Poly disciplinaire de Taza

- **Sanae NASRI**, ENSA, Fès
- **Soufian Lakrit**, Ecole Supérieure de Technologie – Nador
- **Tarek Lakhroufi**, Ecole Supérieure de Technologie – Nador
- **Youssef Benaberrazik**, Ecole Nationale du Commerce et de Gestion, Fès
- **Youssef ELYaacoubi**, Ecole Nationale du Commerce et de Gestion, Fès
- **Youssef Fahmi**, Ecole Nationale du Commerce et de Gestion, Fès
- **Zineb Sehaoui**, Ecole Nationale du Commerce et de Gestion, Fès
- **Khalid El Ajjouri**, Doctorant au Laboratoire Universitaire de Recherches en Instrumentation et Gestion des Organisations, FSJESO
- **Mohamed El Montaser**, Doctorant au Laboratoire des Etudes Juridiques, Economiques et Sociales, Faculté Poly Disciplinaire de Taza

D: Comité scientifique :

- **Abdelhak Mouhtaj**, ISIT, Tanger
- **Abdelhak Sahibeddine**, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, EL Jadida, Maroc
- **Abdelhakim Eljaddaoui**, Faculté Poly disciplinaire de Taza
- **Abdelhalim Lkrarsi**, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales – Souissi Rabat
- **Abdelhamid Skouri**, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales – Fès
- **AbdelIllah EL Attar**, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales – Oujda
- **Abdellah Lfaida**, Université de Constantine, Algérie
- **Abdellatif Taghzouti**, Ecole Nationale du Commerce et de Gestion, Fès
- **Abderazak El hiri**, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales – Fès
- **Abderrahmane Alaoui Ismaili**, Ecole Supérieure de Technologie, Fès, Maroc
- **Abderrazak EL Abbadi**, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, Fès, Maroc
- **Abraham El Bakkal**, ISIT, Tanger, Maroc
- **Adil Chtioui**, Ecole Supérieure de Technologie – Nador
- **Adil EL Amri**, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, EL Jadida, Maroc
- **Ahmed Bouklata**, Ecole Supérieure de Technologie, Fès, Maroc
- **Alaoui Lalla Latifa**, Université Mohammed 5, Rabat, Maroc
- **Azeddine Benterki**, Université de Constantine 2, Algérie
- **Aziz Chkiriba Driss**, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales – Meknès
- **Aziz Hmioui**, Ecole Nationale du Commerce et de Gestion, Fès
- **Benhrimida Mohamed**, Ecole Nationale du Commerce et de Gestion, Casablanca
- **Bensbahou Aziz**, FEG Kenitra
- **Bouacha Mebarak**, Université de Constantine, Algérie
- **Brahim Loummou**, Ecole Supérieure de Technologie, Meknès, Maroc
- **Driss ELKadiri Boutchich**, Ecole Supérieure de Technologie, Oujda, Maroc
- **Duong Ha Thi Thuy**, Open University HO Chi Minh, Viet Nam

- **Erick Leroux**, Université Sorbonne Paris Cité, France
- **Fatiha Regragui**, Ecole Supérieure de Technologie, Meknès, Maroc
- **Fouzia Majidi**, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales – Oujda
- **Hafida Nia**, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales, Mohammedia
- **Hamza Touzani**, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, Fès
- **Hicham Attouch**, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales – Souissi – Rabat
- **Hicham Belmaati**, INAS, Tetouan
- **Hicham EL Makki**, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, Fès, Maroc
- **Hicham Yousfi**, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales, Souissi Rabat
- **Jamal Sekali**, Ecole Supérieure de Technologie – Nador
- **Jamal Youssef**, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales, Mohammadia, Maroc
- **Kamal Hassani**, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales, Oujda
- **Khalid Fikri**, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales, Oujda
- **Larbi Tamnine**, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, Fès
- **Lhoussaine Alla**, ENSA, Fès
- **Mimoun Benali**, Ecole Nationale du Commerce et de Gestion, Fès
- **Mohamed Ben Amar**, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, Fès, Maroc
- **Mohamed Saidani**, Université de Tlemcen, Algérie
- **Mohammed Zeamari**, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales, Meknès
- **Mostapha Sajid**, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales, Mohammedia
- **Moustapha Gueye**, Université A. SECK de Ziguinchor, Sénégal
- **Najib Guemmi**, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales, Oujda, Maroc
- **Omar Zahraoui**, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales – Oujda
- **Ouahiba Mihoub Ait Habouch**, Université Oran 2
- **Redouane Barzi**, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, Kénitra, Maroc
- **Salah Zeraib**, Université de Batna, Algérie
- **Samira Touate**, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales, Fès, Maroc
- **Si Mohammed Bouaziz**, FSJES, Agadir, Maroc
- **Socrat Gahdban**, University of Tourism, Beyrouth, Lebanon
- **Soulaimane Laghzaoui**, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, Kénitra, Maroc
- **Tarek Lakhroufi**, Ecole Supérieure de Technologie – Nador
- **Thi Phuong Thao Hoang**, Ho Chi Minh City Open University, Viêt-Nam
- **Thuy Trinh Anh**, Ho Chi Minh City Open University, Viêt-Nam
- **Yann Rival**, Université de la Polynésie française, Taiti.
- **Youssef Benabderrazik**, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, Fès, Maroc

- Youssef ELYaacoubi**, Ecole Nationale du Commerce et de Gestion, Fès
- Youssef Fahmi**, Ecole Nationale du Commerce et de Gestion, Fès
- Zach Hallab**, California State University East Bay, Hayward, CA, USA

E: Partenaires :

- Université Mohamed Premier – Oujda ;
- Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique

F: Calendrier de Colloque :

- Date limite d'envoi des propositions de communication ; le **15/09/2023**
- Notification aux auteurs : le **15/10/2023**
- Délai limite pour la réception des textes intégraux des communications, le **30/10/2023**
- Acceptation définitive des textes : le **15/11/ 2023**
- Envoi du programme définitif aux auteurs : le **30/11/ 2023**

G: Instructions aux auteurs et modalités de participation :

Ce Colloque est francophone mais des communications pourront être présentées en Arabe, en anglais et en espagnol. Les résumés et les papiers complets doivent être envoyés sous forme de fichier électronique (Word pour Windows .doc) aux coordinateurs du colloque aux adresses suivantes :

colloque.entrepreneuriat.2023@gmail.com
t.lakhloufi@ump.ac.ma

H : Règles de soumission des Résumés : Un résumé à interligne simple, contenant notamment l'objectif de la recherche, les éléments essentiels de son cadre théorique et méthodologique ainsi que ses principaux résultats (Times 12, justifié).

- L'intitulé du thème, les mots clés, un résumé en français :
 - Titre
 - Résumé (10 à 15 lignes)
 - Mots clés (3-5) en précisant la classification
- Une identification du participant : Nom de(s) l'auteur(s), statut, organisation, email, GSM
- Times New Roman 12, interligne simple

I: Textes complets : Le texte complet devra respecter les règles de présentation standard :

- Mise en forme du texte : Times New Roman 12, interligne simple, marges droite, gauche, haut et bas 2,5
- **Corps du texte** (format A4) sera justifié (aligné à gauche et à droite). Les pages doivent être numérotées sans en - tête ni pied de page.
- Les références portées dans les textes doivent être citées ainsi : Auteur, date, p. (éventuellement)
- A la fin du texte, les références bibliographiques doivent être classées par ordre alphabétique d'auteurs (ne mentionnez que les références citées dans le texte).
- **Les notes de bas de page** auront la numérotation en commençant à chaque page et ne doivent pas servir aux renvois bibliographiques (Times new roman 10).

J: Structuration d'ensemble :

- Titre, Auteur(s), Statut et établissement, email, Axe du colloque, Résumé
- Introduction, Texte, Conclusion
- Bibliographie

K : Publication : La publication d'une sélection des communications présentées est prévue après le colloque. La publication ne sera envisagée, après sélection, que pour les communications dont le résumé et le texte auront été envoyés dans les délais et formats mentionnés plus haut, et qui auront fait l'objet d'une présentation effective par le(s) auteur(s).

Pour toute information complémentaire, écrire au comité d'organisation :
colloque.entrepreneuriat.2023@gmail.com

Responsables :

Abdelhakim Eljaddaoui, Faculté Poly disciplinaire de Taza
aeljaddaoui@yahoo.fr

Tarek Lakhroufi, Ecole Supérieure de Technologie - Nador
t.lakhroufi@ump.ac.ma!!

Samar Tahifa, Faculté Poly – Disciplinaire de Taza
samar.tahifa@usmba.ac.ma